

Aptitudes

- 🔧 Capacité d'écoute et d'adaptation
- 🔧 Esprit d'analyse, de synthèse et d'anticipation
- 🔧 Compétences d'animation, sens des relations humaines,
- 🔧 Bonne maîtrise de la langue française (oral et écrit)
- 🔧 Forte aptitude et envie de travailler en groupe et en équipe
- 🔧 Capacité à s'interroger, à faire des liens, à rechercher l'information
- 🔧 Bonne connaissance du fonctionnement associatif
- 🔧 Souplesse, adaptabilité, mobilité
- 🔧 Sens pratique, capacité à organiser un évènement
- 🔧 Rigueur et créativité

Conditions d'emploi

- 🔧 **Embauche souhaitée entre le 17 et le 31 août 2020**
- 🔧 Contrat à **durée indéterminée**
- 🔧 Période d'essai de 2 mois renouvelable
- 🔧 Temps plein (35h), travail fréquent en soirée et les week-ends
- 🔧 Lieu de travail : Auxerre avec des déplacements sur les départements de l'Yonne et la Nièvre
- 🔧 Convention collective de l'animation
- 🔧 Rémunération selon expérience (un minima groupe C - coefficient : 280 points - 1 896€ brut)
- 🔧 Niveau BAC+2 et/ou expérience
- 🔧 Déplacement avec la voiture de la FDFR 89 ou défraiement quand usage du véhicule personnel

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le 6 juillet 2020 à :

M^{me} la Directrice, FDFR 89 – 62, avenue du 4^{ème} R.I. – 89000 AUXERRE

03 86 42 72 38 – contact@fdfr89.org

Environnement et définition du poste

Travailler au sein de la FDFR 89 c'est, de sa place de salarié, soutenir et porter le projet associatif de la FDFR 89 et s'adapter à son fonctionnement qui repose sur la collégialité, le fonctionnement collectif, la convivialité, l'ouverture aux autres, le travail partagé et la complémentarité entre salariés et bénévoles. C'est aussi la capacité de s'adapter pour répondre aux évolutions et aux besoins de la structure. Pour s'exprimer au sein de la FDFR 89, ces compétences transversales sont au moins aussi importantes que les compétences techniques liées aux missions.

1) Environnement et contexte de travail

Ce poste s'exerce au sein de la FDFR 89, instance départementale de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux. Créée en 1950, la FDFR 89 est la tête d'un réseau départemental composé d'une cinquantaine d'associations. Son objet associatif est de contribuer à l'animation et au développement du milieu rural.

En tant que **fédération départementale**, la FDFR 89 assure un rôle de **soutien à l'animation du milieu rural** de par sa fonction de tête de réseau associatif. Pour ce faire, elle réalise et met en œuvre des objectifs et des missions spécifiques en direction de son réseau d'adhérents. Dans ce cadre, la FDFR 89 agit au nom des associations du réseau et en son propre nom.

En tant qu'**association départementale**, la FDFR 89 assure un rôle de **soutien au développement du milieu rural**. Pour ce faire, elle s'appuie sur son réseau d'associations locales et, par ailleurs, porte, réalise et anime un certain nombre de missions spécifiques dont le DLA 89, Puls'actions (accompagnement à la création d'activités économiques portée par des collectifs) et le Générateur BFC (animation et accompagnement de territoire pour faire émerger des projets adaptés aux spécificités locales). Dans ce cadre, la FDFR 89 agit le plus souvent au nom des partenaires qui lui confient ces missions.

La FDFR 89 est agréée Jeunesse Éducation Populaire et association complémentaire à l'Éducation Nationale.

Les adhérents de la FDFR 89 sont des personnes morales (52 associations icaunaises ou nivernaises). Elle est administrée par des bénévoles qui composent l'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau. Pour assurer son fonctionnement, son développement et mettre en œuvre ses missions, elle s'appuie sur une équipe de

salariés. Au 1^{er} Juin 2020, elle est constituée de : 1 déléguée départementale – directrice (CDI - 0,9 ETP), 1 coordinatrice (CDI - 1 ETP), 1 animateur du réseau (CDI – 1 ETP) et 3 chargés de mission (CDI - 3 ETP).

2) Définition du poste en recrutement

a. **Fonction** : « animateur/trice du réseau des associations adhérentes / animateur/trice territorial/e »

b. **Tâches à accomplir** : *confer document en annexe*

c. **Compétences générales nécessaires** : *confer document en annexe*

d. **Rôles et responsabilités**

La mission générale du poste est **l'animation et le développement du réseau départemental des Foyers Ruraux** :

- animer le réseau en cohérence avec les valeurs des Foyers Ruraux, la FDFR 89 est proche de ses adhérents (participer aux AG et à des temps forts) ;
- soutenir le fonctionnement et le développement des associations locales : la FDFR 89 est reconnue pour la qualité de ses conseils et accompagnements ;
- organiser des actions spécifiques (formation des bénévoles, balade gourmande, etc.) ;
- organiser et animer des temps d'échanges et de réflexions collectives ;
- communiquer (animer le site internet et la page Facebook) et susciter l'envie d'adhérer à la FDFR 89 ;
- participer aux dispositifs locaux et instances partenariales ;
- suivre les missions de services civiques : administratif, jeunes et associations accueillantes ;
- animer des actions spécifiques sur des territoires (politique de la ville par exemple) ;
- contribuer, aux côtés des bénévoles, aux travaux de l'Union Régionale des Foyers Ruraux de Bourgogne-Franche-Comté ;
- participer à la vie et au développement de la FDFR 89.

L'animateur réseau assure également les **interventions dans le domaine de l'enfance-jeunesse** auprès de collectivités ou de collectifs d'acteurs (animation de l'élaboration de politiques enfance-jeunesse, animation de collectifs d'acteurs sur des territoires) :

- analyser un territoire : atouts, faiblesses, potentiels, ressources ;
- accueillir, écouter et comprendre les acteurs d'un territoire et/ou les porteurs et leurs projets ;
- recueillir l'information, la hiérarchiser, la synthétiser ;
- concevoir et animer l'élaboration de la politique enfance-jeunesse d'un territoire ;
- rendre-compte en interne et aux collectivités ;
- animer une commission réunissant les acteurs de la jeunesse et les partenaires sur une communauté de communes.

L'animateur réseau co-anime le partenariat technique et institutionnel sur la vie du réseau et les politiques enfance-jeunesse.

En lien avec la directrice, la coordinatrice et ses homologues chargés de mission, l'animateur territorial est responsable du travail exécuté et du respect de l'image de l'employeur.

Des temps spécifiques de transmission, de suivi et d'analyse sont organisés entre les chargés de mission et la directrice et/ou la coordinatrice.

e. Travail en équipe

Au sein de l'équipe (6 salariés), chacun est responsable de l'exécution de son travail et du respect de l'image de l'employeur. La transmission d'informations, les échanges, le partage d'idées et l'analyse du travail se font avec les autres professionnels lors de réunions spécifiques.

f. Gestion des ressources humaines

Pour ce qui relève des conditions d'emploi, l'interlocuteur est la directrice et les décideurs sont les référents employeurs : le conseil d'administration et par délégation le président. Pour ce qui relève de l'exécution et de la qualité du travail, la directrice est « in fine » la garante devant les référents employeurs et les partenaires. Un bilan-évaluation individuel est réalisé chaque année.

g. Spécificité d'un travail au sein d'une structure associative

- Travailler au sein d'une association suppose de la part du bénévole et du salarié de connaître, d'accepter et de respecter la place et le rôle de chacun et ce dans l'objectif d'une complémentarité partagée.
- La prise en compte de la spécificité du travail avec des bénévoles (souplesse des horaires de travail) est demandée. L'animateur réseau travaille en lien avec la commission « Vie fédérale » composée d'administrateurs.
- L'engagement et l'appropriation des valeurs, des objectifs et des attendus posés par l'association sont nécessaires.

Annexe

Tâches et compétences du poste : animateur/trice territorial/e - Juin 2020

Tâches à réaliser	Connaissances requises	Compétences nécessaires
<p>Avec le réseau des adhérents</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Tisser et entretenir des liens avec les associations adhérentes : réponse aux demandes, participation aux AG, etc. ✚ Communiquer : diffuser les informations des adhérents, organiser et transmettre des informations aux adhérents, en interne et aux partenaires ✚ Identifier les besoins et ressources des associations adhérentes, concevoir et mettre en œuvre des temps de rencontre et de formation ✚ Organiser des temps d'animation spécifiques : échange de pratiques ✚ Animer la commission « Vie fédérale » ✚ Contribuer à la stratégie de développement du réseau, sa dynamique ✚ Gérer la campagne d'adhésion ✚ Gérer les produits d'assurances ✚ rédiger et gérer les demandes de subventions et les bilans ✚ Veiller activement sur les actualités, informations des réseaux <p>L'animation territoriale enfance-jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Élaborer des diagnostics de territoires : atouts, faiblesses, potentiels, ressources ✚ Associer les acteurs du territoire, organiser des temps d'échange, susciter la collaboration ✚ Concevoir une méthode et la mettre en œuvre (élaboration de politiques, animation de collectifs existants) ✚ Gérer les relations avec la collectivité : travail partenarial, définir conjointement la méthode, rendre compte ✚ Rédiger des comptes rendus, points d'étape et synthèses ✚ Communiquer sur les missions complémentaires ✚ Participer aux partenariats départementaux et co-animer des partenariats techniques (CAF, MSA, DDCSP, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Connaissance des problématiques, du fonctionnement et de l'environnement des associations ✚ Connaissance du fonctionnement et de l'animation de groupe ✚ Connaissance de techniques d'animation de réunion / séances de créativité / formations ✚ Connaissance de l'organisation territoriale et des dynamiques institutionnelles ✚ Maîtrise des outils informatiques Excel, Word, PowerPoint, Publisher, et des outils numériques (site internet, Facebook, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Capacités relationnelles ✚ Sens de l'initiative et du développement ✚ Capacité organisationnelle, respect du cadre et des procédures ✚ Capacités d'expression orale et de rédaction ✚ Empathie ✚ Capacité à accompagner et à soutenir des personnes regroupées en collectif ✚ Compétences en élaboration, en évaluation et en rendu de dossier ✚ Capacité d'écoute et d'engagement ✚ Capacité à soutenir des dynamiques ✚ Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ✚ Capacité à rechercher et traiter des informations